



Dépot de bilan, les risques?

Par **maxime69**, le **19/07/2010** à **00:43**

Bonjour,

je suis gérant et associé égalitaire dans une entreprise SARL. Suite à des problèmes économiques et une activité qui tarde trop à se relever, je souhaite déposer le bilan. Nous devons 6000€ à des fournisseurs et 40000€ à la banque dans le cadre d'un prêt à la création d'entreprise couvert à 70% par OSEO, les 30% restant étant couverts par mon associé et moi. À ce jour, nous n'avons utilisé que 20000€ sur ce crédit. Nous n'avons aucune dette d'impôts ou d'URSSAF. Nous avons même payé trop de TVA 3000€ environ, mais qui n'apparaîtra que sur la prochaine déclaration. Nous avons 2000€ de stock et deux véhicules d'une valeur d'achat de 14000€ il y a 6 mois. Des clients indelicats nous doivent 4000€ de facture non réglées.

Voilà donc la situation.

Mon problème, c'est que je suis propriétaire de ma résidence principale. Je suis coté à la banque pour le crédit à hauteur de 15%.

1^{ère} question:

Que se passe-t-il si j'achète d'autres véhicules avec les 20000€ de crédit restant et que nous les vendons une fois revendus afin de pouvoir couvrir les 15% de caution? Sachant que nous avons énormément de frais à passer et que nous ne nous sommes pas versés de salaire depuis très longtemps maintenant.

2^{ème} question

Comme je l'ai dit, je suis propriétaire de mon logement et le crédit immobilier est dans la

meme banque de celui de l'entreprise. Peut on me saisir mon logement?

Merci pour vos reponse je ne sais plus quoi faire et je ne souhaite ca a personne